

Habitat Bioclimatique Alpin

Enoncé théorique et Projet de Master en Architecture_ David-Pascal Müller

Groupe de suivi : Prof. Emmanuel Rey, Prof. Marilyne Andersen, Nicolas Strambini, Cristina Woods

Le territoire, à l'instar du pétrole ou des métaux, est une ressource limitée. Il est donc fondamental pour notre société de le gérer de manière durable.

Non sans avoir fait des erreurs dans le passé, nos villes semblent de plus en plus conscientes de cet enjeu et cherchent à maîtriser et structurer leur développement, notamment en établissant des plans d'agglomérations, en augmentant la densité bâtie aux endroits stratégiques ou encore en investissent lourdement dans des modes de transport plus écologiques.

Les régions de montagnes quant à elles ont beaucoup plus de mal à produire un projet de développement cohérent. Les questions de durabilité sont laissées au bon vouloir de quelques privés et les réponses se résument généralement à l'adjonction de dispositifs techniques sur des bâtiments dont le type même s'accorde mal avec le développement durable.

C'est en particulier au niveau de la gestion rationnelle du territoire que leur modèle de développement actuel est insatisfaisant et c'est sur ce point précisément que les nouvelles lois tentent d'intervenir.

La limitation des résidences secondaires et la modification de la loi sur l'aménagement du territoire devraient idéalement permettre d'éviter un étalement anarchique des stations. Cependant, elles ont également pour effet de mettre le secteur de la construction dans une situation très difficile ; sans modèle de développement alternatif, plus rien ne peut se construire et les entreprises du bâtiment, en manque de travail, sont contraintes de licencier.

L'industrie du tourisme en montagne tend à se centraliser dans quelques grandes stations. Dans la plupart des autres, l'hôtellerie ne pourra pas compenser les pertes dans la construction et la restauration et le commerce de détail subiront eux aussi indirectement les effets de la nouvelle réglementation puisqu'une bonne partie de leur clientèle est constituée d'ouvriers. Au final c'est donc une part importante de la population alpine qui, privée d'emploi, risque de migrer ou penduler vers les villes.

Si un tel exode rural n'est pas nécessairement néfaste pour l'environnement ni même pour l'économie, il en va tout autrement de la composante sociale, également essentielle pour le développement durable.

Avec les villages de montagne, c'est en effet un mode de vie qui est après disparaître. Certes, sous sa forme actuelle, il endommage l'environnement, mais ne pourrait-on pas corriger ses défauts plutôt que de le laisser disparaître ?

C'est là l'objectif fondamental de ce travail : imaginer un mode de vie spécifiquement adapté à des villages alpins en difficulté et définir une forme d'architecture y correspondant. Amener les régions alpines à être actrices du développement durable pour leur éviter d'en devenir les victimes.

Je suis parti du principe que l'emploi est le principal obstacle au maintien durable d'une population active dans les montagnes.

Trois solutions au problème apparaissent : une solution « classique », dans laquelle le secteur touristique trouve un moyen de devenir encore plus présent dans l'économie alpine qu'il ne

l'est déjà. Une seconde solution où l'on cherche au contraire à favoriser l'implantation de nouveaux secteurs économiques, en comptant notamment sur le télétravail. Enfin une troisième solution « décroissante » où l'affaiblissement de l'économie alpine se traduit non par une baisse de la population, mais par une baisse localisée du PIB par habitant. Concrètement, le temps de travail dans les régions alpines diminue. Les habitants échangent ainsi un salaire moins élevé contre davantage de temps libre.

C'est autour de cette dernière option que mon travail s'est construit. Si elle a peu de chances de s'imposer, elle a le mérite de donner aux régions alpines une identité bien distincte des villes. Par ailleurs, si le mode de vie décroissant ne vise actuellement qu'une minorité, il pourrait devenir bien plus important dans la société future avec l'épuisement annoncé des ressources indispensables à la croissance économique.

On s'attaque ici à un problème nouveau qui, outre l'adoption d'habitudes plus sobres de la part de tous, nécessite l'adaptation de l'ensemble des réglementations et des professions. En particulier en ce qui concerne la norme du temps de travail et le produit même de ce travail.

Pour l'architecte et l'urbaniste, la contribution à l'émergence d'une société alpine de décroissance passe par une redéfinition du bâti.

A l'échelle villageoise, les stations alpines doivent cesser de se développer aux dépens de l'espace agricole. Elles doivent en outre offrir en leur sein des espaces publics de qualité plutôt que de se résumer à un ensemble de constructions indépendantes où chacun cherche à s'isoler au maximum de son voisin. Ceci est indispensable à la reprise d'une vie communautaire, qui historiquement est une caractéristique essentielle du mode de vie alpin.

A l'échelle du bâtiment, les deux modèles dominants actuellement ; le chalet et le jumbo-chalet, devront être remis en question : le premier ne permet pas une densité satisfaisante et coûte trop cher pour la classe moyenne, quant au second, s'il est plus performant du point de vue énergétique et plus économique, il néglige fortement les espaces extérieurs, totalement collectifs, que les habitants ont le plus grand mal à s'approprier. De plus, il coupe le rapport entre le logement et le sol et s'adapte difficilement à la pente.

Pour corriger ces défauts, j'ai fait le choix d'une autre forme de bâti, déjà présente dans les centres historiques des stations mais curieusement abandonnée depuis plus d'un siècle : la disposition en bandes contiguës.

Grâce à l'étagement sur la pente, cette forme permet à chacun de disposer d'au moins un accès de plein pied à l'extérieur tout en conservant les qualités essentielles des modèles actuels comme le dégagement visuel sur le paysage et la luminosité de l'intérieur.

Par ailleurs, la contiguïté des bâtiments et leur sobriété formelle, associées à une isolation optimale et à une disposition adéquate des fenêtres et des protections solaires permettent d'améliorer leur performance énergétique tout en réduisant les coûts de construction. La simulation thermique dynamique d'un logement type du projet final révèle une consommation de l'ordre de 30 MJ/m²an pour le chauffage, soit trois fois mieux que le minimum requis pour Minergie P. Cette énergie peut être entièrement fournie par des panneaux thermiques intégrés aux bâtiments en tant que pare-soleil et reliés à une cuve de stockage saisonnier commune au quartier.

Pour ce qui est de la densité, grâce à une définition précise des cheminements, des espaces privatifs extérieurs, et des espaces publics, le modèle retenu atteint un coefficient d'utilisation du sol comparable à ce que l'on retrouve dans les quartiers de jumbo-chalets (CUS = 0.7).